

Schloss Feltz
L'école ménagère "Sainte-Richarde
date de 1903

C'est le 15 juillet de cette année 1903 qu'était soumis au Ministère Impérial la demande d'approbation d'un établissement de soeurs et la fondation d'une école ménagère agrigole à Marlenheim.

Il est fait mention, dans les archives de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne de l'aquisition de la maison Feltz en 1903.

Dés 1904 l'école comte des internes, des demi-pensionnaires et des externes pour des cours de cuisine ou de français on lit dans les Annales "Les parents ne donnent leurs enfants qu'à la condition qu'elles parlent le français correct!!!" Le conseiller du gouvernement visitant l'école se déclare satisfait d'avoir autorisé l'ouverture de l'établissement. Dés 1905 le nombre des élèves s'est accru et cete année-là a lieu la bénédiction de la chapelle.

Ce don, autorisé légalement par le ministère, facilite à l'école ménagère l'accroissement et le développement agricole qu'elle n'avait pu réaliser faute de jardins, de champs d'essais d'expériences de dépendances pratiques. L'école entre dans une période de prospérité grâce aux enseignantes qualifiées et aux encouragements venus du ministère.

Mais en 1914 sonne le rappel des grandes élèves dans leurs familles; elles doivent remplacer père ou frère partis à la guerre. La formation agricole fut donc de courte durée et le programme enseigné se limita à celui des écoles ménagères. Pendant la seconde guerre mondiale 39-45 l'école fut prise par le régime hitlérien qui s'y installa pour donner aux jeunes des cours de "UMSCHULUNG". Un certain nombre de salles était réservé aux vieillards réfugiés allemands qui, par suite des attaques aériennes, ne trouvaient plus de sécurité de l'autre côté du Rhin.

Le 23 novembre 1944 Marlenheim, libérée par les troupes du Général Leclerc, fut heureuse de respirer l'air de la "paix". L'école ménagère reprit ses cours, mais l'enseignement subit des mutations successives. Il fallait adapter des formules nouvelles, moderniser les techniques, les adapter "aux temps nouveaux."

L'école ménagère Ste Richarde a fermé ses portes 1981. Le Conseil municipal a décidé d'acheter cette propriété et de faire installer par l'Office départemental d'H.L.M. une résidence pour les personnes du 3e âge.

Les travaux d'aménagement et d'agrandissement ont commencé et se termineront pour l'été 1983.

Ainsi 23 appartements seront réalisés et loués par la commune aux personnes intéressées qui voudront bien se faire inscrire à la mairie, laquelle pourra leur fournir tous renseignements nécessaires. Un conseil d'administration qui sera formé prochainement, s'occupera de la gestion de cette maison.

Les locataires paieront un loyer dans lequel sera inclus les charges (chauffage, électricité, fonctionnement).

Lesdits locataires auront à leur disposition, leur cuisine personnelle, mais ils pourront également, s'ils souhaitent, prendre leur repas en commun dans la salle à manger. Un couple sera engagé qui s'occupera de l'établissement et de la surveillance du bâtiment, de la propreté des locaux communs,

de la sécurité des habitants et sera à leur disposition pour appeler à l'aide le cas échéant (médecin, infirmière ambulance etc.)

Résidence Ste -Richarde.

La Résidence est installée dans les anciens locaux, transformés et agrandis, de l'Ecole Ste-Richarde. Plus connue sous le nom de "Pensionnat", cette dernière a fermé ses portes sur ses dernières élèves 1981. Elle fut rachetée la même année par la commune de Marlenheim avant d'être cédée par celle-ci à l'Office Public d'HLM du Bas-Rhin qui la transforma en Foyer-Logement pour Personnes Agées.

Ces travaux de réaménagement ont permis de créer vingt-deux logements à meubler par les intéressés dont onze studios et onze deux-pièces offrant aux personnes âgées tout le confort auquel elles ont droit.

La situation géographique de ces appartements permet aux résidents de rester membres à part entière de la communauté de Marlenheim. La gestion du foyer est assurée par l'Association de la Résidence Ste-Richarde composée de membres bénévoles et ayant son siège à la Mairie.

Les loyers restent très abordables d'autant plus que les locataires bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement. Un couple de concierges habitant sur les lieux s'occupe de la surveillance du bâtiment, de la propreté des locaux communs et est à la disposition des locataires en cas de besoin. Avec la Résidence Ste-Richarde, venue compléter la gamme des établissements spécialisés dans l'accueil des aînés de notre société, la commune a manifesté son souhait d'offrir à ces derniers une nouvelle possibilité d'hébergement.

H. Herzig
Marlenheim